

28.05.2026 - 11:15 Uhr

Rapport sur le développement durable 2025: le groupe AMAG réduit ses émissions de 35%



Cham (ots) -

En 2025, le groupe AMAG a de nouveau pu réduire considérablement ses émissions de CO₂. Comme le montre le nouveau rapport de durabilité de l'entreprise familiale, les émissions de CO₂ ont baissé de 35% dans toutes les catégories de scope en 2025 par rapport à l'année de référence. Cette évolution montre que les objectifs climatiques sont surtout atteints lorsque l'entreprise, la clientèle, les partenaires et le marché collaborent tout au long de la chaîne de valeur.

Le groupe AMAG se rapproche comme prévu de ses objectifs climatiques et continue de progresser sur la voie de la mobilité durable et de l'ambition de zéro émission nette: toutes catégories confondues, les émissions ont pu être réduites de 35% l'année dernière par rapport à l'année de référence 2019. Le moteur de cette évolution est l'interaction de plusieurs facteurs: d'une part, le groupe AMAG met systématiquement en oeuvre ses propres mesures, par exemple par des rénovations énergétiques et l'électrification de sa flotte. D'autre part, la part croissante des véhicules électriques sur le marché contribue de manière significative à la réduction des émissions. L'évolution met un fait en évidence: les objectifs climatiques sont surtout atteints là où les entreprises, la clientèle, les partenaires et le marché agissent ensemble.

Transformation grâce à un écosystème intégré

Le groupe AMAG se développe de plus en plus pour devenir le prestataire d'un écosystème de mobilité global réunissant des éléments clés de la mobilité durable. Une offre attractive de véhicules électriques à batterie constitue un levier décisif: en 2025, six modèles du groupe AMAG faisaient partie du top 10 des véhicules électriques les plus vendus en Suisse. Cette offre est complétée par la carte de recharge Charge:on, qui permet d'accéder facilement à l'infrastructure de recharge en Suisse et en Europe.

Grâce à des offres énergétiques compétitives, dont des solutions de recharge à partir de 28 centimes par kilowattheure, AMAG crée des incitations supplémentaires pour le passage à la mobilité électrique. Parallèlement, elle se positionne comme prestataire d'une offre intégrée de véhicules, d'énergie et de services ("One-Stop-Shop"). Cet écosystème est complété de manière ciblée par des partenariats, par exemple avec Synhelion dans le domaine

des carburants synthétiques, avec Climeworks pour l'extraction du CO2 de l'atmosphère et avec Librec pour le recyclage des batteries. Cette stratégie montre que la durabilité naît de l'interaction de différentes solutions - et de leur mise en oeuvre cohérente et centrée sur la clientèle.

Responsabilité tout au long de la chaîne de création de valeur

AMAG assume ses responsabilités tout au long de la chaîne de création de valeur et dialogue activement avec ses fournisseurs afin de développer et de mettre en oeuvre des objectifs climatiques communs. Dans ce contexte: une partie importante des émissions (scope 3) est générée en dehors de l'entreprise elle-même (chez les fournisseurs, les partenaires et lors de l'utilisation des véhicules par la clientèle). Si les émissions dans les domaines respectifs (scopes 1 et 2) sont systématiquement réduites, les émissions du scope 3 diminuent automatiquement.

Pour que cette transformation soit menée à bien, cela nécessite non seulement des objectifs clairs, mais aussi de nouvelles solutions technologiques et de nouveaux partenariats. La protection du climat devient ainsi une mission commune tout au long de la chaîne de création de valeur, ainsi qu'un facteur de réussite central pour la mobilité durable. Helmut Ruhl, CEO d'AMAG Group: "La réduction de 35% de nos émissions de CO2 montre que nous sommes sur la bonne voie et que les progrès en matière de protection du climat ne peuvent être réalisés qu'avec notre clientèle, nos partenaires et le marché."

Les informations détaillées, les chiffres clés, les objectifs et les mesures relatifs à l'ambition de zéro émission nette d'ici 2040 du groupe AMAG peuvent être consultés dans le rapport sur le développement durable 2025 qui a été rédigé selon les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Il est disponible en ligne à l'adresse suivante: [Rapport sur le développement durable 2025](#).

Contact:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

AMAG Group SA
Marie-Therese Zell
Responsable Group PR
Téléphone +41 44 269 53 04
presse@amag.ch

Medieninhalte



Mobilité durable - tout d'une seule main / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001252 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.



Tarif de chargement de 28 centimes de l'AMAG. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001252 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.



Installation photovoltaïque à Domdidier. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001252 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001252/100940326> abgerufen werden.